



Règlement relatif aux équipes synchro

LES ATLANTIDES 2017/2018

ATTITUDE/RESPECT

Le patinage synchronisé est un sport d'équipe qui implique **RESPECT et COURTOISIE** réciproque envers les autres patineurs, les entraîneurs, les membres du bureau, la responsable de section, les accompagnateurs, les juges et les membres de la fédération des sports de glace.

Les patineurs s'engagent à démontrer un esprit d'équipe, **d'entraide et d'humilité**. Ils s'engagent à respecter les décisions des entraîneurs qui sont prises pour atteindre les objectifs fixés.

Les patineurs sont conscients que l'équipe représente le club /le pays, ils doivent offrir une image positive d'eux et de leur équipe. **Respect des officiels et encouragements des autres équipes.**

COMMUNICATION

Une bonne communication passe tout d'abord par l'écoute, de l'entraîneur, des coéquipiers, du capitaine..... Quand quelqu'un parle, les patineurs sont attentifs et à l'écoute.

Les patineurs n'hésitent pas à poser des questions à leurs entraîneurs et à la responsable de section, à leurs faire part de leurs inquiétudes (patin, santé....)

Les patineurs /parents vérifient fréquemment le site du club et panneau d'affichage pour ne pas manquer de messages importants.

PONCTUALITE/ABSENCES

Le patinage synchronisé en compétition demande **de la PONCTUALITE, les retards, retardent l'équipe au complet et la pénalise.**

Les retards et absences seront contrôlés à tous les entraînements sur glace et hors glace.

En cas d'absence ou de retard, les patineurs /parents doivent aviser obligatoirement la responsable de section et/ou l'entraîneur par **mails** au club. Après une absence, les patineurs doivent s'informer pour connaître les changements, apprendre les nouveaux pas....

L'entraîneur se réserve le droit de décider de sanctions en cas de retards ou absences trop fréquents(es), ou de tous manquements au règlement.

CODE VESTIMENTAIRE

Une tenue adaptée à la pratique du patinage est **obligatoire** (collant ou pantalon lycra noirs) et haut noir (tee-shirt, polaire etc....) et ce à tous les entraînements (sol ou sur glace) Toute tenue non approuvée par l'entraîneur est passible de conséquences (interdiction de monter sur glace.....)

Par mesure de sécurité, les bijoux sont interdits. Les cheveux obligatoirement sont attachés.

Tout patineur rentrant dans une équipe synchro devra posséder la tenue d'entraînement officiel (legging et tee-shirt de l'équipe), la veste du club mais aussi la tunique de compétition.

ENGAGEMENT

En intégrant l'équipe pour la saison, les patineurs s'engagent à être présents à toutes les pratiques, glace, PPG, danse, et compétitions auxquelles l'équipe participera.

L'engagement vise également le paiement complet, de l'inscription, des déplacements et tenues, en respectant les délais demandés.

CAPITAINE/VICE-CAPITAINE

2 capitaine ont été nommés au sein de l'équipe. **Le rôle du capitaine est défini par l'entraîneur et lui seul.**

COMPETITIONS

Un calendrier prévisionnel des compétitions, et du budget déplacement / tenue a été présenté à la réunion de rentrée.

Un paquetage compétitions sera remis contre un chèque de caution non encaissé de 50 euros, il comprend à ce jour un sac et un blouson.

TOUT PATINEUR QUI RENTRE DANS L'EQUIPE SYNCHRO, AINSI QUE SON /SES REPRESENTANTS LEGAUX SONT CENSES CONNAITRE LE REGLEMENT CI-DESSUS ET L'ACCEPTER.